



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MARDI 7 JUIN 2023

AU SALON DU PERSONNEL DU BÂTIMENT BORÉAL

Sont présents :

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Mme Marie-Christine Bergeron, directrice adjointe
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel
M. Jean Drouin, représentant des parents
Mme Mélissa Bergeron, représentante des parents
Mme Isabelle Girard, directrice
Mme Francine Camirand, représentante des enseignants
Mme Judith Paquette, représentante du personnel de service de garde
Mme Mélissa Larivière, représentante des parents
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents
M. Claude Martin, représentant de la communauté

Est absent :

M. Christian Valery Tayo Tene, représentant des parents

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

M. Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres. Après constatation du quorum, il déclare la séance ouverte à 19 h 04.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-22-23/39 Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

Il est proposé par Mme Mélanie Beaumont d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 18 avril 2023

Le tout est conforme.

CE-22-23/40 Il est proposé par Mme Francine Camirand d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Suivis au procès-verbal du 18 avril 2023

En lien avec la course de Boischatel, les enfants ont commencé à se préparer à la course. Les cubes-énergie ont été un incitateur. Aussi, beaucoup d'adultes seront présents à la course. Il y aura également des physiothérapeutes, comme par les années passées.

4. Droit de parole au public

Il n'y a aucun public lors de cette rencontre.

5. Consultation sur la politique des frais de déplacement du CSS (art. 217)

La politique a été reçue. M. Drouin explique brièvement les changements. Il soulève qu'au point 6.2.1, il y a une incohérence au niveau des pièces justificatives à fournir en fonction du nombre de nuitées. Mme Girard note le tout sur le formulaire prévu à cet effet.

6. Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) (art. 193.8)

M. Drouin explique qu'il y a uniquement certains éléments sous consultation. Mme Girard fait la lecture des points sous consultation. Elle remplit un « FORM » avec les commentaires des membres. Tout le monde est d'accord avec les enjeux, les orientations phares, les orientations spécifiques et les objectifs.

On soulève tout de même que cela semble être difficile de mesurer le niveau de bien-être des élèves. On mentionne que la présentation du document pourrait également être améliorée. Les phrases sont aussi longues et difficiles à comprendre. L'une des cibles (objectif 1, point 6) de 70 % du CS est sous celle du ministère qui est à 75 %. À cet effet, on se demande pourquoi.

7. Approbation des frais chargés aux parents 2023-2024 (art. 77.1)

Le document sur les assurances devrait être davantage accessible aux parents, car c'est dans la liste des frais chargés en début d'année. La demande aux parents de 40 \$ maximum pour les sorties qui ne sont pas couvertes par les différentes mesures est reconduite.

CE-22-23/41 Il est proposé par Mme Judith Paquette d'approuver les frais chargés aux parents 2023-2024 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Approbation du renouvellement du programme des Caisses Desjardins (art. 90)

La caisse Desjardins contribue à faire vivre de nombreux projets au sein de l'école. On se questionne quant au fait que certains enseignants participent ou non à la caisse scolaire. Cela crée une certaine irrégularité d'une année à l'autre. L'invitation sera renouvelée auprès des enseignants pour participer à la caisse scolaire.

CE-22-23/42 Il est proposé par Mme Kristel Boulianne-Guillemette d'approuver le renouvellement du programme des Caisses Desjardins tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9. Adoption du rapport annuel 2022-2023 (art. 82)

M. Drouin présente brièvement le rapport annuel. Comme il est arrivé tardivement, on propose de le lire et d'y revenir ultérieurement si nécessaire.

CE-22-23/43 Il est proposé par Mme Mélissa Bergeron d'adopter le rapport annuel selon ce qui est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation de l'horaire des entrées progressives (art.87)

On présente les heures des entrées progressives pour l'année 2023-2024 (préscolaire, 1^{re}, Bois-Joli, 2^e cycle et 3^e cycle).

CE-22-23/44 Il est proposé par Mme Kristel Boulianne-Guillemette d'approuver l'horaire des entrées progressives tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Approbation des activités et sorties du SDG 2023-2024

Les membres ont reçu le document pour consultation préalable.

CE-22-23/45 Il est proposé par Mme Judith Paquette d'approuver les activités et sorties du service de garde telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Approbation de la date de l'assemblée générale des parents de septembre (art. 47)

On propose le 31 août à 18 h 15 pour l'assemblée générale des parents ainsi que la rencontre avec les enseignants à Boréal. Les titulaires du préscolaire, quant à elles, ont décidé de faire les rencontres de parents le 28 août lors de la dernière journée pédagogique. Celle de Bois-Joli sera le 30 août tandis que celle de Bocage sera le 7 septembre.

Le mandat de l'OPP était de ramasser des sous pour l'ajout de classes extérieures. Ce mandat sera à revoir.

CE-22-23/46 Il est proposé par Mme Mélissa Larrivière d'adopter le rapport annuel tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Approbation d'une activité de service communautaire pour le groupe 104

Un élève du groupe 104 a rencontré madame Valérie en ce qui concerne une récolte de cannettes pour aider à un itinérant.

CE-22-23/47 Il est proposé par Mme Mélissa Boulianne d'approuver l'activité de service communautaire telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Formation pour les conseils d'établissement

Il n'y a pas d'autres éléments pour ce point.

15. Correspondance de la présidence

Il n'y a pas de correspondance.



16. Informations de la direction

16.1. Organisation scolaire 2023-2024

Mme Girard présente l'organisation 23-24. Nous compterons 730 élèves. Il reste très peu de place dans plusieurs niveaux ce qui pourrait entraîner des changements.

16.2. Services complémentaires 2023-2024 (art. 96.22)

On poursuit avec le même niveau de service. Seule une journée en psychoéducation a été ajoutée. On maintient l'orthophonie et l'ergothérapie.

16.3. Projet éducatif

Mme Girard résume le travail fait par le comité et expose les principales données sur lesquelles nous sommes basées pour établir les enjeux, les orientations et les objectifs. La lecture et le bien-être deviendront des enjeux au prochain projet éducatif.

16.4. Budget 2022-2023

Les prévisions étaient bonnes. Nous finirons positivement cette année. Le ministère viendra chercher les sommes non utilisées notamment celles pour les sorties culturelles. Le budget d'aide à la classe est presque tout dépensé.

17. Mot du représentant au comité de parents

Mme Mélissa Bergeron n'a pu assister à la rencontre puisque c'était ce soir.

18. Des nouvelles de l'OPP

Rien à ajouter.

19. Varia

Il n'y a pas de varia.

20. Levée de la séance

CE-22-23/48 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Francine Camirand propose la levée de la séance à 20 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Isabelle Girard
Directrice

Marie-Christine Bergeron
Directrice adjointe

Secrétaire : Marie-Christine Bergeron